

Ce que M. Ritchie a dit hier soir, c'est que maintenant que l'accord existait, il faudrait effectuer d'autres études pour avoir des preuves concluantes que c'est un instrument de création d'emplois pour le Canada.

ON DEMANDE LE DÉPÔT DES ÉTUDES DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, on m'informe . . .

M. Shields: On, c'est Bob White.

M. Broadbent: . . . et le député qui répond ne l'a pas nié—que M. Ritchie a reconnu dans deux hypothèses importantes du Conseil économique qu'on ne saurait absolument pas utiliser cela comme modèle en vue de prévoir les emplois. Voilà ce qu'il a signalé. Or, le premier ministre et la ministre du Commerce extérieur ont utilisé ce modèle.

Étant donné que M. Ritchie a déclaré également que pas une seule étude n'avait encore été consacrée au fondement de cet accord, le gouvernement pourrait-il déposer ces études avant de signer l'accord définitif, de façon que les Canadiens puissent savoir dans quoi nous nous engageons?

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je puis dire au député que le gouvernement a eu recours au Comité consultatif du commerce extérieur, lequel est composé de Canadiens oeuvrant dans toutes les sphères de la société; il a eu recours aussi à 15 comités consultatifs sectoriels, lesquels sont constitués de quelque 500 Canadiens de toutes les régions de notre pays représentant tous les secteurs de l'économie. Ce sont leurs recommandations, leurs appuis et leurs conseils qui ont guidé notre équipe de négociateurs. Ils sont très satisfaits des résultats obtenus à l'occasion des ces négociations. Ils nous disent qu'ils vont revigorer l'économie, revigorer les secteurs de l'économie, créer des emplois . . .

M. Riis: En s'appuyant sur quels éléments de preuve?

M. Blackburn (Brant): Sur quelles certitudes?

M. McDermid: . . . et nous préférons, c'est bien sûr, nous en remettre à leurs avis plutôt qu'à ceux du député.

[Français]

ON DEMANDE DES GARANTIES AU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le gouvernement de la province de Québec et celui de la province d'Ontario, ces deux gouvernements ont fait des études dans le passé et les résultats concernant la création de nouveaux emplois étaient négatifs, pas du tout positifs.

Ma question au ministre est simple: Est-ce que le gouvernement veut garantir que le Comité aura des études faites par le gouvernement fédéral concernant cet Accord, avant une décision? Oui ou non?

[Traduction]

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): En fait, monsieur le Président, je me suis entretenu aujourd'hui-même avec un ancien ministre de

Questions orales

l'Industrie de l'Ontario au sujet de l'étude dont parle le député. Il m'a dit que ces emplois n'allaient pas se perdre, mais qu'ils étaient fragiles. Je puis dire au député que cette étude a été effectuée il y a deux ans. Qu'il fasse une étude maintenant . . .

M. Broadbent: Faites-la, vous, et donnez nous les résultats.

M. McDermid: . . . et il constatera, je pense, que ce sera excellent pour le Canada.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LES PRIMES DE PRODUCTIVITÉ DES GESTIONNAIRES DE NIVEAU SUPÉRIEUR—LES PRIMES EN ESPÈCES ACCORDÉES AUX DIRIGEANTS DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, comme le gouvernement a accepté le rapport Burns la semaine dernière, environ 4 400 gestionnaires de la Fonction publique sont maintenant admissibles aux prétendues primes de productivité qui s'ajoutent à leurs traitements actuels et on demande à chacun d'entre eux de juger si les gestionnaires qu'ils supervisent y sont admissibles.

Les plus grosses primes en espèces sont accordées par le Cabinet aux dirigeants de nos sociétés d'État qui recevront un montant équivalent à 10, 15 ou 25 p. 100 de leur traitement actuel comme cadeau de Noël.

Je demande au président du Conseil du Trésor et vice-premier ministre si cela ne signifie pas, en réalité, que M. Donald Lander par exemple, président de Postes Canada, ne recevra pas une prime de 51 000 \$ comme cadeau de Noël pour avoir fermé des bureaux de postes ruraux dans tout le pays et que M. Ron Lawless, président du Canadien National, ne recevra pas une prime de 81 250 \$ comme cadeau de Noël pour avoir fermé des lignes ferroviaires dans tout le pays. Ces prétendues primes de productivité ne sont-elles donc que des remerciements pour des licenciements?

Des voix: Bravo!

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, le Groupe consultatif de la rémunération du personnel de direction dans la Fonction publique a été mis sur pied par le gouvernement précédent en 1968 et il a fourni au gouvernement du Canada un guide et des recommandations concernant les échelles de traitement . . .

M. Guilbault (Saint-Jacques): Les mises à pied et les fermetures de service se passent aujourd'hui.

M. Mazankowski: . . . au niveau du personnel de direction de la Fonction publique et des sociétés d'État.

Je pense que le député sait que le principe appliqué en matière de rémunération est que la Fonction publique devrait suivre et non devancer le secteur privé. C'est dans ce contexte que le rajustement des échelles de salaire a été proposé.